

Chogan Group SpA
www.chogangroupspa.com
support@chogangroup.com

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

Complément alimentaire en gélules
LIPO LOSS +

CODE

INTB045

FORMAT

30 g

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



HDPE



PET

OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group S.p.A. Siège Social : via A. Olivetti, 24 – 00131 Roma (RM) Siège opérationnel : via Curatoio, 17 - 76125 Trani (BT) -ITALY

DESCRIPTION

LIPO LOSS + est un complément alimentaire à base de caféine qui, grâce au complexe BETA-CONTROL™ breveté, favorise le contrôle du poids et de la sensation de faim dans les régimes hypocaloriques. La synergie des extraits végétaux de Guarana, Citrus aurantium, Coleus forskohlii, Garcinia mangostana, Griffonia simplicifolia et Gymnema sylvestra contribue à activer le métabolisme en réponse à un régime amaigrissant ou dans le cadre d'un programme de purification.

MODE D'EMPLOI

Prendre une capsule 3 fois par jour avant les repas principaux : une avant le petit-déjeuner, une avant le déjeuner et une avant le dîner. Avaler avec 1 à 2 verres d'eau.

AVERTISSEMENTS

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Tenir hors de portée des enfants de moins de 12 ans. Le produit ne se substitue pas à un régime alimentaire varié et équilibré et doit être utilisé dans le cadre d'un régime hypocalorique adéquat, en suivant un mode de vie sain avec un bon niveau d'activité physique. Si le régime est suivi pendant plus de trois semaines, un avis médical doit être demandé. Ne pas prendre pendant la grossesse et l'allaitement. Consultez votre médecin avant toute utilisation si votre état cardiovasculaire n'est pas normal.

INGRÉDIENTS

Complément alimentaire à base de caféine. Ingrédients : Mélange BETA-CONTROL™ : Extrait sec de Fruit de Citrus aurantium L. variété amère tit. 10% en Synéphrine, Extrait Sec de racine de Plectranthus barbatus andrews (Syn. Coleus forskohlii) tit. 10% en forskoline, Extrait Sec de Gymnema sylvestra R. Br. Tit.75 % en acide gymnémique, Extrait sec de graines de guarana (Paullinia cupana kunt) tit. 50 % en caféine, Extrait sec de Fruit (pulpe) de Garcinia mangostana tit. 40 % en mangostine, Extrait sec de Graines de Griffonia simplicifolia (DC.) Baill. tit. 20% en 5-HTP, Carnitine L-tartrate, agent de glissement : silice micronisée, picolinate de chrome

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

24 MESI

CONTENU DE L'EMBALLAGE

60 gélules

CONDITION DE CONSERVATION

Stockez le produit dans un endroit frais et sec. La date de péremption fait référence au produit correctement conservé et dans un emballage non ouvert.

APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	% VNR*
Beta-Control™	1125	-
Extrait sec de Fruit de Citrus aurantium L. variété amère tit. 10% en Synéphrine	270	-
Dont Synéphrine	27	-
Extrait Sec de Plectranthus barbatus andrews (Syn. Coleus forskohlii) < racine tit. 10% en forskoline	270	-
Dont forskoline	27	-
Extrait Sec de Gymnema sylvestra R. Br. Tit.75 % en acide gymnémique	180	-
Dont acide gymnémique	135	-
Extrait sec de graines de guarana (Paullinia cupana kunt) tit. 50 % en caféine	150	-
Dont caféine	75	-
Extrait sec de Fruit (pulpe) de Garcinia mangostana tit. 40 % en mangostine	150	-
Dont mangostine	60	-
Extrait sec de Graines de Griffonia simplicifolia (DC.) Baill. tit. 20% en 5-htp	105	-
Dont en 5-htp	26,25	-
Carnitine L-tartrate	270	-
Picolinate de chrome	6	-
dont chrome	0,75	125

Valeurs nutritionnelles de référence pour les adultes selon le règlement de l'UE 1169|2011

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Œufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON